

Pour renforcer la cohérence
de ses politiques publiques,
Toulouse Métropole
s'est saisie de la
compétence GEMAPI
(GEstion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations) et a créé
un service au sein de sa
Direction de l'Environnement
et de l'Énergie.

Contact : service.gemapi@toulouse-metropole.fr

LES COURS D'EAU

*Un patrimoine naturel
à entretenir et préserver*

.....
Boîte à outils destinée aux aménageurs,
associations, communes et services
de Toulouse Métropole
.....

toulouse
métropole

en grand !

LES COURS D'EAU

Un patrimoine naturel
à entretenir et préserver

Le saviez-vous ?

La Gemapi sur le territoire de
Toulouse Métropole c'est

- 400 km de cours d'eau
non-domaniaux
- 18,5 % du territoire concerné
par le risque inondation
- 85 000 habitants
et 42 000 emplois concernés
par le risque inondation

Entretien, travaux, réglementation des cours d'eau : Vos fiches pratiques... au fil de l'eau !

Toulouse Métropole a fait de l'écologie urbaine et de la préservation de l'environnement des priorités de son action publique. Cet investissement s'est traduit par la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui implique la collectivité dans de nombreux domaines pour protéger ses ressources naturelles et préserver le cadre de vie et la santé de ses habitants.

L'eau et les cours d'eau sont des composants vitaux et fragiles du patrimoine naturel de notre territoire qui ne saurait se développer durablement sans les protéger ni les entretenir convenablement.

Ce sont ces objectifs que vise la GEMAPI :

- la **protection d'un écosystème fragile et de sa biodiversité**,
- la **prévention des inondations par un entretien régulier et adapté des cours d'eau**.

Ces fiches techniques ont pour but d'informer et d'accompagner les différents acteurs (aménageurs, associations, communes, services...) sur l'entretien des cours d'eau et les travaux qui sont susceptibles d'y être réalisés.

Vous y trouverez des conseils sur la mise en œuvre de l'entretien des cours d'eau, des orientations techniques utiles pour les travaux sur ces sites spécifiques, ainsi que l'essentiel à connaître du contexte réglementaire.

Fiche 1 : Qu'appelle-t-on un cours d'eau ?

**Fiche 2 : Domaine privé ou public :
quelles conséquences pour l'entretien ?**

**Fiche 3 : Le cours d'eau et la ripisylve :
un milieu naturel à préserver**

**Fiche 4 : Espèces exotiques envahissantes :
un risque pour la biodiversité**

Fiche 5 : Aménager et protéger les berges

**Fiche 6 : Réalisation de travaux dans le lit
d'un cours d'eau**

**Fiche 7 : Créer ou intervenir sur un ouvrage
de franchissement de cours d'eau**

Fiche 8 : Les rejets pluviaux en rivière

**Fiche 9 : L'essentiel du cadre réglementaire
des travaux sur un cours d'eau**

Glossaire

Protection
Protection
Ecosystème
Biodiversité
Ecosystème
Biodiversité
Prévention
Inondations
Prévention
Inondations
Entretien
Entretien des cours d'eau
des cours d'eau
Biodiversité
Ecosystème
Biodiversité
Ecosystème